

PM39003570

RUFFEY-SUR-SEILLE

EGLISE

Saint-François de Sales  
et Sainte-Jeanne de Chan-  
tal adorant le Sacré-cœur,  
toile 1788 et cadre en bois  
sculpté XIXème siècle -

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera notifié à

Messieurs les Maires de : CHISSEY-SUR-LOUE  
LAVANS-LES-DOLE  
MAYNAL  
MOISSEY  
RUFFEY-SUR-SEILLE

et aux affectataires qui seront responsables, chacun en ce  
qui le concerne, de son exécution.

Ampliation de cet arrêté sera adressé à ::

- M. le ministre de la culture
- M. le Directeur des archives départementales du Jura
- M. Le Conservateur départemental des antiquités et  
objets d'art
- M. le Directeur régional des affaires culturelles

Pour ampliation  
Pour le Secrétaire Général  
et par délégation  
L'Attaché Chef de Bureau



  
Philippe SAFFREY

LONS-LE-SAUNIER, le 21 AOUT 1984

Le Préfet,  
Commissaire de la République  
Pour le Préfet,  
Commissaire de la République,  
et par délégation  
Le Secrétaire Général,

Yves VOIRIN